

La constitution

M. Waddell: Je note que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Atkey) est à sa place de l'autre côté. J'ai su me passer de ses cours.

M. Atkey: Laissons passer le temps.

M. Waddell: J'applaudis à l'initiative du député de Windsor-Walkerville. S'il eût été permis de le faire, j'aurais peut-être apporté à la Chambre quelques tartes de la boulangerie de Jean Pigott, parce que cette motion a quelque chose d'un peu tarte, pour utiliser un mot que le premier ministre (M. Clark) risque de trouver acceptable.

Notre parti n'a rien contre les points *a*), *b*), *c*) et *d*) de la motion. Ils nous paraissent raisonnables et nous voulons bien les appuyer. Mais le point *e*) est intéressant. Voici ce qu'il dit:

transférer à des instances mondiales des pouvoirs reconnus de la nation lorsqu'il y va de la paix mondiale.

Le député de Windsor-Walkerville nous demande d'insérer ce passage dans la constitution canadienne. Il est étonnant qu'il vienne nous proposer de remettre des pouvoirs du gouvernement canadien à des instances mondiales alors que chaque jour qui passe à la Chambre des communes, nous voyons le gouvernement remettre de ses pouvoirs aux provinces. Cette disposition manque de clarté et je suis certain que le député de Windsor-Walkerville serait d'accord avec moi s'il professait toujours le droit. Le Canada a déjà renoncé à un grand nombre de pouvoirs et de contrôles réels. Par exemple, nous avons remis en des mains étrangères le contrôle de notre politique énergétique.

Depuis trois semaines, on agite à la Chambre les problèmes que pose l'aménagement d'un port pétrolier sur la côte ouest et d'un gazoduc aboutissant aux États-Unis. Il a été aussi question du problème des pluies acides et il sera bientôt question de problèmes de communications relatifs à la radio et à la télévision et de l'américanisation des ondes et des émissions canadiennes. Nous devions entendre le président Carter aujourd'hui, mais, malheureusement, il a dû remettre sa visite. Nous attendions qu'il vienne à nous, car il faut s'en remettre à lui pour régler un grand nombre de nos problèmes. Effectivement, le Canada a renoncé à un grand nombre de pouvoirs et de contrôles en faveur d'instances internationales, surtout américaines.

Une autre chose que j'aimerais mentionner, c'est que nous ne contrôlons plus la circulation des informations parce que nous avons remis aux États-Unis des données d'informatique et de transmission, des émissions de télévision et le contrôle de l'influence de celle-ci. Hier soir, j'ai rencontré des radiodiffuseurs de chaînes d'État américaines venus chercher, à Ottawa, des émissions canadiennes à l'intention de leurs téléspectateurs canadiens. Ainsi, non seulement nos émissions s'américanisent-elles mais encore les chaînes américaines s'intéressent-elles aux productions canadiennes. Ayant montré que le Canada cède de fait une partie de sa souveraineté aux puissances étrangères, en particulier aux Américains, il me semble—pour en revenir au fédéralisme mondial—que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle constitution. Mais il est évident que l'ancienne est dépassée et que de nombreux changements s'imposent.

[M. MacGuigan.]

● (1650)

L'un des principaux ministres du gouvernement, M. de Cotret, siège au Sénat. Moi qui suis nouveau et qui ne viens pas d'Ottawa, je trouve que c'est de l'indécence. On envoie un homme de 35 ans au Sénat, moyennant quoi on s'engage à lui verser une pension à vie. Pourquoi ne peut-on pas donner cet argent à ceux qui en ont besoin, aux retraités ou aux familles monoparentales, par exemple.

Nous pouvons régler certains des problèmes urgents mentionnés dans la résolution, promouvoir la paix internationale, la justice et les bonnes relations entre les nations, le recours à l'arbitrage dans le règlement des conflits internationaux, sans modifier la constitution. Nous pourrions y parvenir en adoptant certaines des stratégies qui ont été proposées ici même à la Chambre ces dernières semaines, notamment en administrant nous-même les revenus provenant de la mise en valeur de nos propres ressources, en préservant nous-mêmes notre culture et en contrôlant nos moyens de communication, en élaborant une véritable stratégie industrielle et en réglant les problèmes de nos autochtones. Le député de Selkirk-Interlake (M. Sargeant), par exemple, a rappelé aujourd'hui le triste sort d'un ancien combattant canadien qui est mort dans de pénibles circonstances. Si nous adoptions ces mesures, peut-être notre souveraineté cesserait-elle de nous échapper.

J'aimerais souligner une chose au sujet de la réforme constitutionnelle. Je sais que le député d'Edmonton-Sud (M. Roche) a affirmé que son collègue de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) s'en soucie, qu'il l'a adoptée comme cause dans sa carrière parlementaire; mais là d'où je viens dans l'Ouest, la question de la réforme constitutionnelle n'est pas importante. Elle semble revêtir plus d'importance ici à Ottawa que dans l'Ouest. Avant de me faire élire au Parlement, j'ai rencontré le député d'Edmonton-Sud à New York. J'ai toujours été un de ses admirateurs, j'espère qu'un jour il aura la chance d'être notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je dis cela très sincèrement car, en tant que simple citoyen, j'ai été impressionné en le voyant à l'œuvre à New York.

Le député a parlé de l'avenir, de l'esprit d'un gouvernement mondial; c'est vraiment de quoi il s'agit ici dans cette résolution. Je partage cet esprit et j'espère qu'un jour nous aurons un gouvernement mondial. Cet espoir a toujours fait partie de la plate-forme de notre parti, comme aussi peut-être de celle des autres partis. Mon parti estime qu'il importe pour nous d'avoir une association internationale très forte. Cet esprit s'est clairement manifesté à l'assemblée de l'internationale socialiste qui s'est tenue à Vancouver l'an dernier.

Je crois que nous aurons un jour un gouvernement mondial. Cela ne se passera peut-être pas de mon vivant ni même de celui de nos enfants, mais, comme le signalait le député d'Edmonton-Sud, je pense, que, quand il viendra, ce gouvernement mondial verra le jour subrepticement, parce que les organismes à caractère social auront progressivement fusionné par l'intermédiaire des nations du monde.

Martin Luther King a déjà dit que notre génie scientifique avait permis de réduire le monde à l'échelle du quartier et que maintenant, grâce à notre génie moral et spirituel, nous devions y insuffler l'esprit de fraternité. Il me semble que la résolution dont nous sommes saisis vise cet objectif et c'est pour cette raison que je l'appuie.